

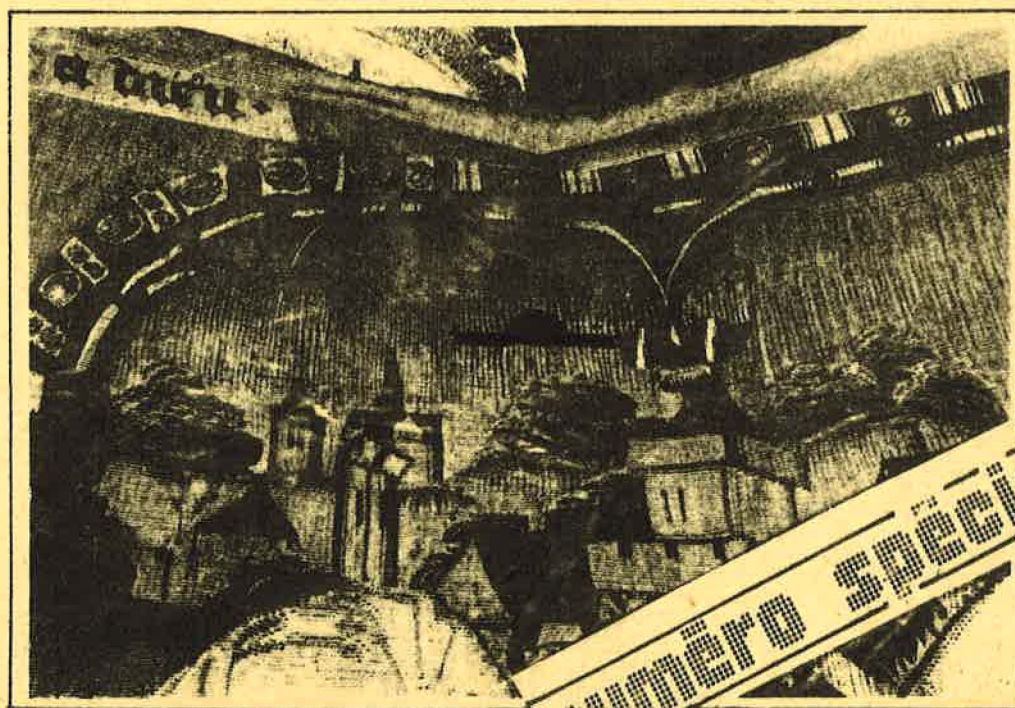
REVUE D'INFORMATION DE L'
ASSOCIATION DIJONNAISE DE
RECHERCHES UFOLOGIQUES ET
PARAPSYCHOLOGIQUES

CONTRE-ENQUETE A PONCEY sur L'IGNON (suite et fin)

Rencontre Rapprochée avec trace

4 Octobre 1954

LE MYSTERE DES TAPISseries DE NOTRE-DAME DE BEAUNE



RESPONSABLES :

COTISATION ET ABONNEMENT :

à adresser au secrétariat : A.D.R.U.P.

6, rue des Gémeaux

21220 GEVREY CHAMBERTIN Tel. (80) 34.37.67

— ■ ■ ■ — ■ ■ ■ — ■ ■ ■ —

Nous rappelons que toutes reproductions des articles ne peuvent être faites sans autorisation du bureau du journal.

Les documents insérés, le sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Le fait d'insérer un article n'implique pas que l'ADRP cautionne celui-ci.

LES TAPISSERIES DE BEAUNE...

ET LEUR MYSTÈRE...



INTRODUCTION

Au cœur du vignoble bourguignon, Beaune, capitale des vins est aussi une ville d'art. Son Hôtel Dieu, ses musées, sa Collégiale Notre-Dame, ses remparts, en font l'une des villes les plus attrayantes de notre belle région.

La Collégiale Notre-Dame, dite "Fille de CLUNY", dont la construction remonte au XIII^e, recèle de nombreux trésors : fresque du XV^e, une Pietà du XVI^e, deux retables du XV^e, et un magnifique ensemble de tapisseries dites "de la vie de la Vierge".

Ces tapisseries sont un véritable joyau artistique, que la Bourgogne a conservé de son prestigieux passé. Mais si vous regardez les tableaux avec attention, vous pouvez remarquer trois détails insolites dans le ciel, trois formes ressemblant étrangement à des "chapeaux de curé", certains parlent même d'OVNI...

L'étude qui suit a pour but de montrer combien la recherche sur un document, vieux de quelques siècles est non seulement ardue, mais peut prêter, selon l'esprit du chercheur, à des hypothèses très différentes.

Débutée en 1982, bien avant la parution dans Lumière Dans La Nuit d'une étude sur ce même sujet, cette enquête est l'œuvre de deux chercheurs, Messieurs Calmettes et Vachen, qui, pendant plus d'une année, se transformèrent en rat de bibliothèque. Compulsant des dizaines de livres, de dossiers, de documents, visitant toutes les personnes susceptibles de les aider, ils ont pratiquement réussi à apporter une conclusion définitive à ce "mystère".



—:~::~~::~~::~:—

HISTORIQUE

La conservation de ces merveilleuses tapisseries tiennent du miracle. Ayant été cachées lors de la Révolution Française de 1789 dans les combles de l'église, elles ne furent retrouvées qu'au milieu du XIX^e. Mais un panneau manquait, le 3^eme, celui qui comporte la scène de la Nativité. Il ne sera retrouvé que plus tard, par hasard, pendu à une fenêtre lors de la fête de Notre Dame. Le détenteur, qui ne connaissait pas la valeur artistique de cet objet, le restitua. Abîmé, car si les autres tapisseries avaient été conservées roulées, ce dernier panneau avait été plié et il est le seul à avoir été restauré.

Beaune doit donc beaucoup à la Vierge. Est-ce aussi par hasard que la ville fut libérée le 8 septembre, lors de la fête de la Nativité ?

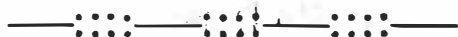
En 1470, Louis XI et Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne sont en guerre. Les troupes du roi de France menacent Autun. Le Cardinal Jean Rolin (1408-1483) s'enfuit et se réfugie à Beaune. Une autre version nous dit qu'il résigne ses fonctions de Flavigny et se réfugie à Beaune. N'oublions pas qu'il était le fils du très puissant Chancelier Nicolas Rolin (1376-1462), fondateur de l'Hôtel Dieu de Beaune.

Jean Rolin fut tenu sur les fonts baptismaux au nom du Duc Jean en 1408. Il fut docteur es lois et en décrets, protonotaire du St-Siège, abbé commendataire de St Martin d'Autun, Prieur de Bar le Régulier en 1451, abbé de Balerne et de Flavigny, d'Ogny en 1460, Prieur de St Symphorien d'Autun en 1473, patron de l'Hôtel Dieu de 1461 à 1468, il recut la pourpre en 1449. Il fut aussi évêque de Châlon sur Saône.

On retrouve ses prodigalités partout. Aussi, à la suite d'une fondation de 500 écus d'or, le chapitre de Beaune l'accueille, reconnaissant. Il met à sa disposition les locaux du grand cloître, récemment occupé par sa belle-mère Guigogne de Salins. Le Chapitre de la Collégiale lui affectera aussi, pour y célébrer ses offices, la Chapelle St Léger. Rolin la fait décorer par un peintre bourguignon Pierre Spicre.

Ce dernier avait étudié à Florence. Le 13 septembre 1474, le même artiste passe avec Rolin un marché pour les cartons (on disait alors les patrons) des histoires de la Vierge, d'après La Légende Dorée.

Rolin voulait offrir ces tapisseries au Chapitre pour orner le chœur de la Collégiale.



LA LEGENDE DOREE

En fait, il s'agit du livre, "La Légende Auréa" ou légende d'or, écrit en 1260 par Jacques de Varagine le Bienheureux, évêque de Gênes et béatifié par l'église.

Cette fameuse légende dorée est un récit apocryphe de 717 pages relatant la vie des saints et dont un passage concerne la vie de la Vierge. C'est donc un recueil de légendes.

On y parle de la filiation aristocratique de la Vierge, descendante du Roi David, des trois mariages d'Anne, mère de la Vierge (Joachim, père de la Vierge Marie, Salomé et Déosphas) et de tous les liens familiaux qui unissaient Ismérie (sœur d'Anne) Elisabeth sa fille, mère de St Jean Baptiste, etc...

Le passage le plus poétique de cette légende est la recherche du prétendant qui sera désigné par le test de la venue de feuilles sur un bâton et que Joseph gagnera d'avant de jeunes soupirants malheureux. On peut en voir un casser son bâton de rage et de dépit. On suit pas à pas sur les tapisseries, le récit de cette légende dorée.



Un autre marché était passé avec Spicre pour : "Les histoires de la contemplation de St Bernard comme Jésus Christ et Notre Dame sont avocats et intercesseurs envers Dieu le Père".

Mais en 1474, les rapports du Cardinal Rolin et le Chapitre de Beaune s'étaient aigris et, en 1475, le Cardinal se brouillait avec les chanoines et retournait à Autun. Pendant de nombreuses années, le Chapitre de Beaune fut en procès avec l'évêché d'Autun jusqu'à ce que l'Archidiacre Hugues le Coq le Jeune, qui appartenait à la fois au Chapitre d'Autun et de Beaune, ne mette un terme à cette querelle, se substituant au Cardinal Rolin à sa mort en 1483.

En effet, il tirait les cartons de l'oubli. Ces derniers avaient été terminés et soldés en 1475. Hugues le Coq fit donc terminer les tapisseries à ses frais (On attribue cette action à Hugues le Coq II qui prit en 1478 la place de son frère Hugues le Coq I et qui était à Beaune depuis 1445. Hugues le Coq II sera reçu chanoine de Notre Dame de Paris en 1502 et sera remplacé à Beaune par Jean Brissonet).

Elles seront terminées en 1500 et offertes au Chapitre. On pense que les tapisseries furent exécutées à Tournai (Belgique).



—:—:—:—:—:—:—

PIERRE SPICRE

L'attribution des tapisseries à Pierre Spicre a fait couler beaucoup d'encre. Cette version a été faite la première fois par Chabaeuf, à la fin du XIX^e, soutenue dans la thèse de M. Claudon le 10 juillet 1933, reprise par Bacri et fortement contestée par Brandenburg.

Mais qui est Spicre ?

On trouve à cette époque plusieurs personnes répondant au nom de Spicre : Laurent, Guillaume, Pierre. Guillaume Spic, hollandais (on trouve parfois comme graphie Spich, Sepicre, Spilg) en 1450, remplace à sa mort, le peintre et verrier de Philippe le Bon, Thierry Esperlant (originaire de Delft). Il sera lui-même remplacé en 1468 par Thibaut la Leurre et meurt en 1476.

Pierre était probablement son fils.

En 1470, Pierre Spicre occupe déjà une place notable dans la vie artistique dijonnaise, il est juré expert à la réception du Tombeau de Jean Sans Peur. Il travaille ensuite pour le Chapitre de la Cathédrale de Lausanne. Il revient en 1472 à Dijon où il loge, dans une maison de la paroisse Notre Dame.

On perd sa trace en 1478. Est-il mort à cette époque, ou dut-il quitter Beaune lors de la révolte de la ville contre Louis XI ?

Pour quel motif refusait-on l'attribution de ces tapisseries à Spicre ? Et bien, parce que le texte du marché, conclu entre lui et Rolin ne correspondait pas aux tapisseries telles qu'on les voit maintenant !

Etudions la tapisserie. Nous avons vu que Hugues le Coq, à la mort de Rolin, s'était substitué comme donateur. Je cite Monique Humbert : "Son propre profil remplaça celui du Cardinal évêque d'Autun. En effet, on peut voir les traces de couture dues à la découpe du premier visage, celui de Rolin. Les armes et le CHIENOT de Rolin disparurent et les armes d'Hugues le Coq furent alors représentées. Ne subsistèrent que le chapeau de cardinal figurant dans le ciel des premières scènes et St Jean Baptiste, patron du premier donateur. Enfin dans le dernier panneau, Hugues le Coq se fit représenter cette fois avec son propre patron".

On peut donc en déduire qu'Hugues le Coq a repris en cours ces tapisseries et en a éliminé quelques détails personnels concernant Rolin, telles ses armes, sa devise "Te Deum" ainsi que son visage.

Etudions maintenant le texte du marché.

—:—:—:—:—:—:—



E X T R A I T D U M A R C H E



"La peinture sera faite de bel, net et léal lavement et a durer, gardant l'art de pineture et rendant toutes les histoires bien nuez, arrondies ayant une chacune d'elles la couche de couleurs convenables et qu'on a accoutumé de faire d'ouvrage de bon lavement sur chacune draperie des dites ymaiges, tant de couleurs vermeilles, violettes, blanches, jaunes qui d'autres à ce servant et convenables.

En faisant les dits personnages semblables, chapiteaux, églises, chapelles, maisonnements en ressemblance, l'un l'autre là où ils seront en divers lieux, maçonneries vraies où il appartiendra, pays, fleurs, fleurettes, fourmances de verdure, bois, arbres et autres choses convenables aux dites histoires.

Fera aussi aux quatre coings principaux les armes du très révérend père en Dieu, Monseigneur le Cardinal Evesque d'Ostun, qui seront soutenues de ça et de là par deux hommes sauvaiges. On lira aussi en plusieurs lieux sur des rouleaux, sa devise ; Time Deum (craint Dieu) puis sera aussi paint mains jointes Mon dit Seigneur le Cardinal, ainsi qu'il est au tableau de la Chapelle St Ligier à Beaune qu'a fait le dit Maistre feu... son chienot emprís luy et son chapeau de Cardinal devant luy".



—:1::—:3::—:3::—

Monsieur Claudon a repris la lecture du texte original :
"sera fait priant mains jointes mon dit Seigneur le Cardinal,
ainsi qu'il est au tableau de la Chapelle St Ligier à Beaune qu'a
fait le dit Maistre, son chienot empris luy et son chapeau de
Cardinal devant luy".

Comme anecdote, sachons que le Cardinal souffrait d'un
ulcère à l'estomac qui provoquait de subits et fréquents vomissements.
Or, le célèbre chienot, que l'on voit représenté sur la Nativité
du Maître de Moulins (musée d'Autun) était un petit chien dressé
à lècher... je passe la description. D'ailleurs, sur ce magnifique
tableau, on peut voir représenter les armes du Cardinal, coiffées
du fameux chapeau. Le visage de Rolin est bien différent des visages
des tapisseries, ce qui confirme bien l'échange cité auparavant.

Le marché stipulait "21 histoires de Notre Dame" et l'on
ne peut compter que 17 tableau. L'explication la plus rationnelle
serait que Hugues le Coq s'étant substitué au donateur initial,
n'aurait pas eu les mêmes moyens financiers. Rolin faisait partie
d'une illustre famille, puissante et riche. Hugues le coq dut
rogner, d'où un nombre plus réduit de tableaux.

Les hypothèses, niant l'attribution à Pierre Spicre
de ces tapisseries, n'ont donc aucune valeur pour nous.

—:3::—:3::—:3::—



LES TAPISSERIES ET LEUR MYSTERE

Elles sont donc constituées de 5 panneaux mesurant 1,90 x 5 m !! répartis en 17 tableaux. De plus, elles sont magnifiquement conservées et ont gardé une fraîcheur incomparable. Les teintes n'ont pas perdu de leur éclat et la finesse de la bordure de fleurs, des habits des personnages, de tous les détails, laisse pantois.

Mais, sur le deuxième panneau (tableau du départ de la Vierge) et le troisième panneau (tableau de la Visitation), dans un ciel bleu clair, on observe une forme ressemblant à un nuage ou à un chapeau de curé. Ces formes contrastent étrangement par leur couleur bleu foncé. Nous avons découvert également une troisième forme, identique au panneau représentant la fuite en Egypte, mais celle-ci est moins nette. La tapisserie, à cet endroit, a des couleurs passées et l'on ne peut voir cette forme que sous certains éclairages.

Que signifient ces anomalies qui sont semblables par la forme et les dimensions ?

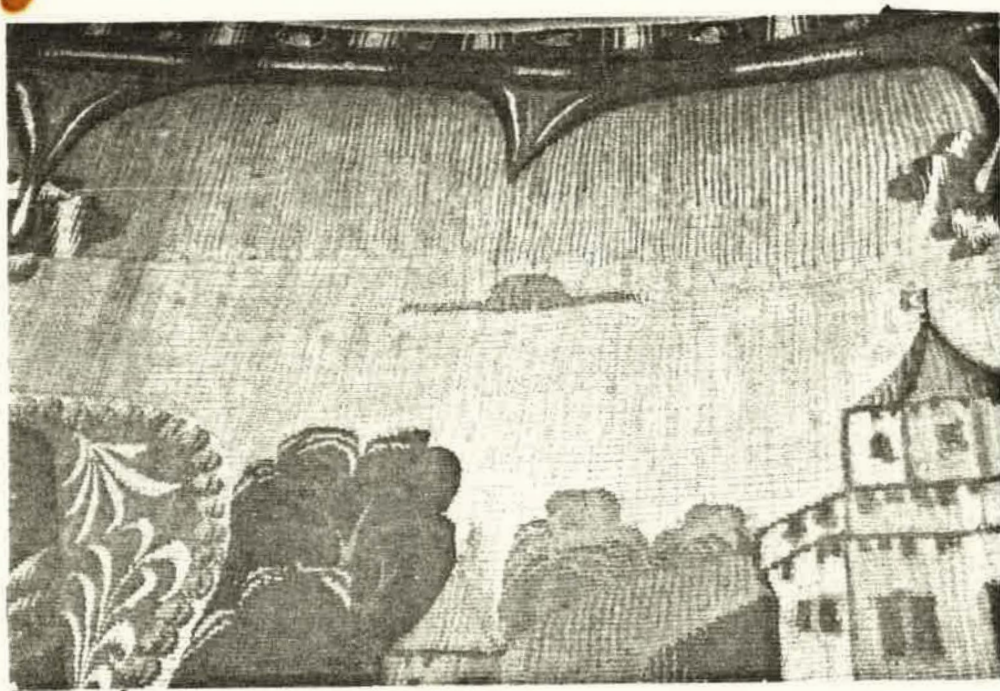
Elles mesurent chacune environ 10 cm de long sur une hauteur de 3 cm environ. On peut donc être étonné de leur similitude. De plus, elles se situent dans le ciel, toujours à proximité d'une représentation d'un château ou d'une ville fortifiée.

Je cite l'historique que l'on peut lire dans le livre vendu à Notre Dame "on assure même que les petits nuages qui voltigent dans le ciel seraient une habile transformation des petits chapeaux, emblème du cardinal... à moins qu'ils ne symbolisent sa fortune en fumée au souffle du vent nouveau".

Pour Monique Humbert, on trouve : "dans le ciel d'où se détache en plein vol le chapeau de cardinal de Jean Rolin".



DETAIL DE LA FORME DU 3^{eme} PANNEAU: "LA VISITATION"



LE 1^{er} DONATEUR: JEAN ROLIN, SES ARMOIRIES SON CHIENOT .. ET LE FAMEUX CHAPEAU.



4^{eme} PANNEAU: LA FUITE EN EGYPTTE.
DETAILS DE L'OISEAU ET DE LA 3^{eme} FORME





LES MYSTÉRIEUSES FORMES

Nous pouvons émettre à ce sujet trois hypothèses :

I) UNE MALFAÇON OU UN RAPIECEMENT :

L'erreur étant répétée trois fois, la similitude de la forme en elle-même, de leurs dimensions, exclue totalement une malfaçon.

Dans le cas où le tapissier aurait voulu faire disparaître le véritable chapeau de Cardinal et le remplacer par un nuage, il lui aurait été plus simple de respecter l'uniformité du ciel. Les raccords ne se seraient pas remarqués, la trame du ciel étant plus grossière que le reste de la tapisserie.

On peut donc conclure, en un premier constat, que ces détails ne sont pas là par erreur.

2) UN O.V.N.I. OU UN PHÉNOMÈNE NATUREL :

Définissons ce qu'est exactement un OVNI : Objet Volant Non Identifié, on ne parle pas encore de soucoupe... L'auteur a-t-il voulu représenter un phénomène inexpliqué qui aurait eu lieu dans le ciel à cette époque ? Dans ce cas, nous avons deux solutions, la première celle de l'ovni, la seconde d'un fait naturel.

Les ufologues ont "détectés" dans des fresques, des tableaux, des écrits, de nombreuses analogies avec le phénomène Ovni. Mais que d'erreurs, de présomptions qui se sont converties rapidement en certitudes...

Citons par exemple, le tableau de Della Francesca où l'on peut remarquer d'étranges nuages en forme de disques !! OVNI ? Non, ce n'est que la représentation d'un phénomène naturel : la formation de nuages lenticulaires.

A l'époque du Moyen Age, voyez aussi les représentations des comètes ! Je pense à la tapisserie de Bayeux où l'on voit représenter la fameuse comète de Halley. Nos illustres ancêtres n'hésitaient pas à représenter ces phénomènes inconnus, mystérieux et maléfiques pour eux, par des images dont nous rions un peu à notre époque scientifique : des épées de feu, des têtes humaines...

.../...

Que penser de la fameuse fresque du monastère yougoslave où l'on pourrait imaginer un objet volant et son astronaute à l'intérieur.

Epoques différentes, imageries et esprit différents.

Que d'erreurs d'interprétation trop rapide. Nous voulons raisonner sur une époque avec notre esprit du XX^e. Le décalage est important.

Pour qu'une hypothèse soit plausible, faut-il encore qu'elle soit étayée par une légende ou un fait mystérieux de l'époque.

Après de nombreuses recherches, nous n'avons pu trouver que la mort de Charles le Téméraire qui a été associée au passage d'une comète en 1476. Rappelons que ces comètes, pour l'esprit de l'époque, était l'annonce de malheur et constituait une sorte de superstition.

3) UN CHAPEAU DE CARDINAL :

Nous avons longtemps hésité sur cette hypothèse. Pourquoi n'avoir conservé que les chapeaux après avoir fait disparaître les armes et le chienot de Rolin ?

Au fait, est-ce bien la représentation d'un chapeau de Cardinal ? Le chapeau cardinalice est représenté par un chapeau de pelerin, assez plat, à large bord, percé par deux cordons. Ceux-ci sont terminés aux extrémités libres par une houppe. Il est de couleur rouge. Il doit rappeler aux cardinaux leur devoir de défendre l'église, fut-ce au prix de leur sang et de leur vie.

La forme de ce chapeau s'est trouvée modifiée dans le temps, selon les aspirations de l'époque. Comparons notre "chapeau" à celui des tableaux ou représentation du XV^e. Je citerai pour exemple la danse macabre de La Ferté Loupière dans l'Yonne. La différence est effective.

Beaune



La Ferté.



Cependant, nous avons retrouvé des assiettes du XV^e (Musée du Louvre) où la représentation s'apparente à celle de Beaune.

Ce chapeau était d'ailleurs peu utilisé à cause de sa forme plate qui le rendait difficile à porter. A la mort du cardinal, on le suspendait dans la nef de la cathédrale.

Cet insigne pontifical qui descend tout droit de la coutume du heaume, est représenté au dessus des armoiries du personnage, car il confirme son haut rang ecclésiastique. L'ensemble se trouve très souvent placé dans un angle de tableau, de vitrail ou de tapisserie.

.../...

Ce qui est le cas dans la tapisserie de Beaune, hormis le chapeau de cardinal. On ne trouve que les armoiries d'Hugues le Coq. Il n'était qu'archidiacre et ne pouvait prétendre à ce suprême insigne.

Si l'on étudie les coutumes et droits héraldiques de l'église, on y parle de peines ecclésiastiques comme "la déposition", c'est-à-dire la perte de tous les insignes. Il ne reste que l'habit ordinaire et comme timbre héraldique le simple chapeau de prêtre.

Y-a-t-il un rapport possible avec la fuite de Rolin de Beaune et ses différents avec le Chapitre. Bacri, dans son étude, n'en donne pas la raison.

Rappelons que cette époque fut un moment difficile pour la Bourgogne.

Charles le Téméraire mort, Louis XI veut faire plier le comté et cela sous le prétexte de soutenir les droits de sa chère filleule, la future épouse du Dauphin de France.

De nombreuses révoltes éclatent et Beaune se rebelle. Après une bataille sanglante, Beaune se rend à Louis XI en 1478.

Ce dernier fait des promesses aux uns, des pensions aux autres. Le Cardinal Rolin (qui rappelait au Roi la résistance de la Province) ne le laissait pas en paix.

Mais Louis XI se venge et refuse François Rolin que les habitants d'Autun avaient pris comme capitaine. En secret, il envoie à Rome un ambassadeur, Jean de Sandouville, capitaine de Beaune, qui exposé au pape Sixte IV les misères du Chapitre de la Collégiale.

Rien n'avait été omis pour rendre odieux Jean Rolin. Le Pape, par la Bulle du 22 mai 1483, va chasser Rolin de la Collégiale et la placer sous la protection du Saint Siège. La Bulle est très précise : il soustrait l'ensemble des personnes dépendant de la Collégiale à la juridiction de l'évêque d'Autun.

Toute autorité lui est donc enlevée !! Rolin mourra avant l'arrivée de la Bulle, blessé profondément au cœur. Il révoquera sa résolution de confier à Notre Dame de Beaune sa dernière volonté mortelle et se fera enterrer dans sa cathédrale d'Autun.

—:::—:::—:::—



Revenons à nos formes mystérieuses. Sont-ce des symboles ? Mais le symbolisme moyen-âgeux n'existe pas, nous a-t-on dit ! C'est une invention moderne, de notre siècle ! Pourtant, si nous prenons référence à l'étude de M. Marion, nous pouvons voir que dans le premier tableau, l'oeillet dans la muraille est le symbole de la stérilité et le deuxième, lui fertile, est le symbole de la fécondité ! La tradition des artistes, dès le XIII^e, fait fleurir le lys (7^eme tableau) le 25 mars, jour de l'annonciation (Nazareth = fleur). Quant à l'innocence, elle est représentée (15^eme tableau) par les perdrix et les fleurs blanches...

Nous pouvons remarquer aussi, près de la troisième forma, sur le tableau de la fuite en Egypte, un détail insolite. On peut penser, à première vue, à une croix de St-André. Après agrandissement d'une diapositive, la croix devient un oiseau renversé, de forme très particulière. Que fait ce signe dans le ciel près de la muraille, dont les dimensions ne cadrent pas avec l'ensemble du tableau ? Cet oiseau est en fin de compte la représentation du Saint Esprit, une colombe. Sur le panneau n° 5, on peut la voir, dans la même position, tête en bas.

Ce signe, comme pour les précédents, n'est pas une erreur. L'auteur, Pierre Spicre, en le plaçant, avait une idée bien précise. Etait-ce un message caché ?

La tradition orale des "vieux beunois" nous donne la solution symbolique. Les formes de nuage évoquent le Cardinal banni, ce qui correspond bien à notre version, et la croix de St André est, rappelons, l'attribut depuis toujours des Bourguignons.

TOUT S'ECLAIRE : la tapisserie a été conçue au moment d'une époque dramatique, qui a été marquée par la mort de notre Bourgogne. L'esprit de la région est étouffé. Tout ce qui avait rapport au Duc est banni. Il n'existe même pas à Beaune, de traces relatant le paiement de messes pour le repos de Marie de Bourgogne, décédée le 27 mars 1482 à la suite d'une chute de cheval. Et pourtant, Beaune s'était soulevée pour elle !!

Comment garder, conserver l'empreinte de Rolin sans encourir la fureur de Louis XI. Spicre a trouvé un moyen. Les symboles utilisés ont un sens ambigu et 500 ans après, on se pose encore des questions.

.../...

Mais si on lit ces messages avec l'esprit du terroir, la solution se dessine. Les formes évoquent le cardinal Rolin banni. Elles sont toujours situées près d'une ville entourée de murailles. Est-ce l'évocation de Beaune à laquelle Rolin était si attachée et qui possédait au XV^e de magnifiques remparts ? D'ailleurs, au-dessus de ces murailles, flotte la croix de St-André, rappel de l'appartenance à l'esprit de Bourgogne. Beaune s'est révoltée et battue contre Louis XI. De plus, ce détail est situé au moment de la fuite en Egypte... Rolin a du fuir, lui aussi.... mais à Autun...

Nous pouvons donc conclure : ces formes mystérieuses, bien loin d'être des OVNI, ne sont qu'un souvenir posthume caché, du Cardinal Rolin, premier donateur. Hugues le Coq II, en 1478 prend son titre à la collégiale de Beaune en remplacement de son frère, puis reprend la tapisserie à son compte.

Etait-il complice ? Est-il tombé dans le piège de Spicre ?

Décidément, cette tapisserie est un livre de mystères...

—:::—:::—:::—:::—:::—:::—:::—:::—

B I B L I O G R A P H I E (Documents consultés)

- Pierre Perrenet : La Bourgogne - Ed. Alpina 1941 -
Antoine Lichet : Guide Bourguignon - 1914 -
Yvan Christ : Beaune - Ed. Vanoest - 1949 -
André Guillaume : La Côte d'Or - 1954 -
Henri Stein : L'Hôtel dieu de Beaune - Ed. Henri Laurens - 1933 -
A. Kleinclausz : Les pays d'or, La Bourgogne - Ed. Hachette - 1929 -
J. Bacri : Pierre Spicre - Gazette des Beaux Arts - 1935 -
Charles Cursel : l'art en Bourgogne, l'Eglise Notre Dame de Dijon -
Ed. Arthaud - 1953 -
Alain Erlande Brandenburg : Bulletin Monumental N° 134 - 1976 -
C. Sterling : La peinture de tableaux en Bourgogne au XVè -
Annales de Bourgogne - 1978 -
Musée des Beaux Arts de Dijon - Acquisitions récentes (P. Gras,
P. Quarré) - 1981 -
Henri Chaboeuf : Les tapisseries de N.D. de Beaune - Mémoire
commissions des antiquités de la Côte d'Or - 1898-1899 -
F. Claudon : Ecole du Louvre/Etude - 10 juillet 1933 -
Bulletin des musées de France n° 8 -
Humbert Monique : Mise au point des connaissances sur la vie et
l'oeuvre de Pierre Spicre - 1954 -
Christiane Prevot Levert : Notre dame de Beaune - 1981 -
Jacques Varagine): La Légende d'Orée - Ed. Perrin - 1925 -
Théodor Wyzena)
A. Cartellieri : La Cour des Ducs de Bourgogne - Ed. Payot 1946 -
J.P. Lecat : Quand flamboyait la Toison d'Or - 1982 -
Mgr. Bruno Bernard Heim : Coutumes et droits héraldiques de l'église -
Ed. Beauchère - 1949 -
J. Bacri : Ecole du Louvre - Position des thèses des élèves -
1956 - P; 105-108 - Pays de Bourgogne n° 20 (1958) -
Marion Maurice : Les tapisseries de Notre Dame de Beaune - Pays
de Bourgogne (13/14/15/16)

.../...

Tableau de Pierro Della Francesca - Le baptême du Christ -
tiré de "Ce que les gouvernements nous cachent sur les soucoupes
volantes" - Edition de Vecchi - 1975 -

Tapisserie de Bayeux (1066), représentation des comètes -
tiré du Dossier de l'Etrange - Presse Pocket Lyonnaise - 1982 -

Yougoslavie - Kosovska Metchija - Fresque du Monastère de Detjani -
XIVè - Personnage dans un vaisseau cosmique -
tiré de "Les soucoupes volantes" - Jacques Poitier - 1975 -

Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Châlon/Saône -
tomme XXV -

Archives bibliothèque municipale de Dijon et Beaune, Bien Public -
Gandelot : Histoire de Beaune -

G. Vuillemot : Un portrait du Cardinal Rolin - 1971 - Ste Eudenne (Autun)

Ed. de Juigne de lassigny : Notice sur les tapisseries de Beaune - 1906 -

Moigeon Perret : Notes sur l'histoire de Beaune - 1978 -

Nicolas Rolin : Extrait de la revue Nobiliaire Tomme III -

Notice sur la famille par l'abbé Boullemier par Jules d'Arbaumont - 1865 -

Joseph Delissey : descendance de Nicolas Rolin (Archéologie de Beaune) -

Nous tenons à remercier, pour leur aimable collaboration, M. le
Docteur Geoffroy, Président de l'ex-association des amis des trésors
d'art de Notre Dame, M. L'Abbé Grivot, conservateur des antiquités et
objets d'art de Saône et Loire, Mme Gras, conservateur du musée de
Dijon, les membres du GEPO pour leurs recherches sur Paris,
Mme Moingeon-Perret.

PONCEY SUR L'IGNON

(suite et fin)

DEUXIEME CAS : 4 OCTOBRE 1954

TEMOIN PRINCIPAL : MADAME FOURNERET

INTRODUCTION :

Comme de nombreuses observations faites en 1954, le premier cas de Poncey sur l'Ignon n'aurait du avoir, comme honneur, qu'un petit entrefilet dans les journaux régionaux. Pourtant, 48 heures après, un nouvel engin était, non seulement vu, mais laissait des traces, preuves de sa matérialité !! De ce fait, les deux cas rassemblés allaient rendre le petit village de Poncey, un haut lieu de l'ufologie. La presse leur consacra des articles conséquents et ils seront cités dans de nombreux livres (2ème cas).

LA SECONDE OBSERVATION :

Nous sommes le lundi soir. C'est la nuit tombante, vers 20 heures. L'usine d'amiante, où réside Mme Fournieret est éloignée du village. 1km 5 sépare les deux lieux. C'est donc un endroit retiré où ne vivent que trois familles (Fournieret, Bouillier et Girardot). Voyons le récit du témoin :

"Les hommes étaient partis aux pommes de terre...je voulais fermer les volets de ma chambre. Soudain, je vois un objet en hauteur, près d'un prunier (se situant à 40 mètres environ de la maison, il devait être à 20 mètres maximum de hauteur). Il était orange mais non éblouissant. On aurait dit qu'il venait sur moi, ça grossissait, j'ai pris peur. J'ai aussitôt fermé les volets. Je ne peux pas dire si l'engin atterrissait ou repartait, J'ai pris mon bébé (âgé de 8 mois) dans mes bras. A ce moment, mon beau-père est arrivé. Il est aveugle. Il a voulu garder la porte, armé d'un baton. Pendant ce temps, je me suis sauvée par le derrière de la maison, chez ma voisine, Mme Bouillier. Elle n'a rien vu, elle. On a attendu que les hommes rentrent".

Madame Bouillier, nous l'avons rencontré. Elle nous a confirmé le récit de Mme Fournieret : "J'étais à ce moment là avec ma fille, Mme Girardot Jacky. Elle est arrivée, elle était très émotionnée... En arrivant, elle n'a rien dit du tout, elle était toute pâle. Je lui ai pris son enfant des bras. Alors, elle m'a expliqué. On n'a pas osé partir, on a eu peur. Mon fils, lui aussi, a vu quelque chose... un cigare. Le même jour, en rentrant de Poncey".

.../...

Les hommes rentrent des champs, il est 20 heures 30. Ils trouvent les femmes apeurées. Armés de fusils, ils se dirigent vers l'endroit présumé de la vision de l'objet et découvrent les fameuses traces !!

Constatation de la gendarmerie : "Dans un pré, sis à 40m au nord et face à l'habitation Fournieret, nous remarquons des traces suspectes sur le sol, sur une superficie de 1,5m par une largeur de 0,5 à 0,7m. Le gazon a été arraché et projeté en petites plaques sur une circonférence de 8m de diamètre. Les plaques de gazon mesuraient en général 0,3 sur 0,2m (...). Elles ont été détachées du sol d'une façon régulière sur une épaisseur de 20cm (...). Sur le pourtour extérieur de la surface enlevée, le gazon a été soulevé sur une largeur variant entre 5 à 10cm (...). A l'intérieur de la surface, nous remarquons que 2 plantes vivaces (pissenlit et chicorée sauvage) sont restées enracinées (...). Aucune trace de brûlure, huile, etc... ne se remarquent aux alentours (...). De ce qui précède, il semble que toute idée de plaisanterie doit être écartée..."

Plaisanterie, le mot est lancé. Il avait été d'ailleurs noté dans l'article du Bien Public du 7 octobre 1954 : "A ce sujet précisons que Mme Fournieret, les jours précédents, avait été en butte aux "blagues gentilles" d'habitants du pays et que, justement, le fameux soir, la bande de farceurs avait eu l'idée de lui faire croire à l'atterrissage d'une soucoupe. Mais ils sont arrivés en retard..."

Alors, canular ?? Bien sûr, à cette époque, Mme Fournieret avait 23 ans. Elle était arrivée depuis peu au "quartier" (18mois). On connaît l'esprit de clocher... Mais qui était cette bande de joyeux drilles ? Il s'agit en fait du fils de Mme Bouillier, Bernard et de son gendre, M. Jacky Girardot.

M. Jean Tyrode, enquêteur regretté et bien connu des ufologues, a fait une remarquable analyse et a réfuté, preuves à l'appui, la possibilité du canular.

Reprenons les faits : M. Jacky Girardot était à cette époque, un jeune militaire en permission. Il voulait faire une farce aux femmes, leur faire peur en parlant de soucoupes. Le 4 octobre à 18h15, il va, accompagné de son beau frère, Bernard Bouillier, au café tenu par M. Blanc. M. Girardot, qui avait entendu parler de la première observation, décide de s'amuser en montant une farce. "Mon beau frère avait décidé de dire qu'il avait vu une soucoupe dans la cour" raconte M. Bouillier.

.../...

Ils repartiront du café à 19h55, heure précise et attestée par le cafetier. Ils passent ensuite chez le maire, n'y reste pas et regagne l'usine d'amiante qui est, rappelons-le, à 15 minutes du village. Il leur est donc impossible matériellement de réaliser leur farce et de fabriquer les fausses traces !

Cette idée de farce fera pourtant son chemin. Ne connaissez-vous pas les langues bien pendues de certaines personnes, de plus, dans les petits villages, les animosités ont vite fait de fausser la vérité...

Et les traces ? Certaines personnes ont prétendu qu'il était facile de les réaliser. C'est un jeu d'enfant ! Un jeu d'enfant, oui, si l'on s'appelle Hermule, nous dit Tyrode ! De plus, tous les enquêteurs qui ont vu ces traces, en particulier les gendarmes, excluent une supercherie ou un montage obtenu par un rutil quelconque. De plus, elles sont très particulières. Précisons qu'il n'y avait aucune trace de radio activité mais que pendant 4 ans, après cet événement, l'herbe n'a pas poussé normalement à l'endroit pré-cité.

Dernier coup de théâtre !

M. François Bouiller, âgé de 18 ans, travaillant chez le maire de l'époque, M. Cazet, revenait vers 20h45 à l'usine d'amiante. Il aperçoit dans le ciel, une sorte de gros cigare, genre fuselage d'avion. Il arrive, très pâle à la maison. Ce fait est attesté par sa soeur, Mme Girardot. D'autres personnes qui n'ont pas déposé, affirment avoir vu également un objet lumineux bien après 20 H.

La gendarmerie enquêtera le 6 octobre. Un procès verbal aura lieu, n° 391, intitulé "renseignements sur l'apparition d'un engin non identifié".

De nombreuses personnes viendront effectuer une enquête. Le capitaine Millet de Semur, la police de l'air et les services de renseignements de l'Etat Major de la 1ère région aérienne, M. Charles Garreau accompagné de M. Lavier, etc...

Mme Fournieret nous affirme que de nombreuses personnes passent encore chaque année pour parler de son cas !!!

+++++

SOUCOUPES VOLANTES EN COTE-D'OR ?

DEUX MYSTÉRIEUX ENGINS APERÇUS A PONCEY-SUR-L'IGNON

Des traces étranges relevées dans un pré

Une « soucoupe » a-t-elle hanté le ciel de Poncey-sur-l'ignon ? A-t-elle voulu se poser dans un pré près de l'usine d'amiante ? Autant de points d'interrogation auxquels il est bien difficile de répondre d'une façon nette et précise. Car les deux engins qui, à quarante-huit heures d'intervalle, ont apparu à Poncey-sur-l'ignon, ont leurs témoins. Nombreux sont les personnes qui affirment avoir « vu » quelque chose. Que penser de tout cela ? C'est pourquoi nous laissons à nos lecteurs le soin de conclure à leur gré.

UN CYLINDRE ORANGE ENTOURE D'UN HALO VERT

Le premier engin mystérieux qu'alent aperçu des habitants de Poncey avait la forme d'un cylindre vertical. Laissons parler le premier témoin, Mme Gainait, femme de l'ancien maire.

— Ca s'est passé samedi soir, vers 19 h. 40. Je venais de « tirer » mes vaches et 'en sortant de l'étable, j'ai vu la cour de la ferme tout éclairée... J'ai levé les yeux au ciel et c'est alors que j'ai vu...

— Qu'avez-vous vu, madame ?
— Eh bien, monsieur, un cylindre volant, orange, entouré d'un carré de lumière vert pâle.

— Il avançait, ce cylindre ?
— Oui, au dessus du petit bois, là, à un kilomètre... Alors, j'ai appelé mon mari, ma fille Yvette, une voisine, Mme Mugneret, et nous avons regardé ce cylindre se déplacer.

— Combien de temps environ ?
— Dix minutes peut-être. Et puis il a disparu, à la vitesse d'un gros avion, silencieusement, en direction de Chancesaux.

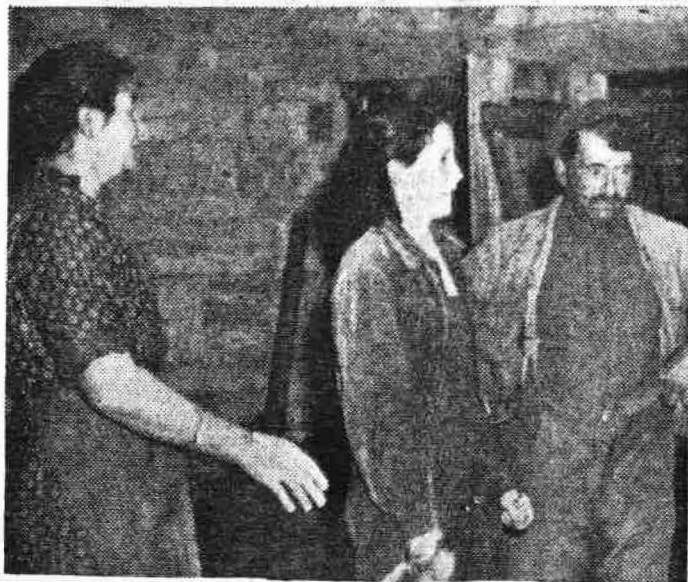
— Suite en dernière page

Le « Nautilus » est en panne

Washington, 6 octobre. — Le sous-marin atomique « Nautilus » ne pourra pas reprendre ses essais



Mme Fournieret montre les traces de « l'engin mystérieux »
(Photo B. P.)



Les témoins du 1er cas

Mme Gainait, son mari et
leur fille.

Journal "Le Bien Public"

du 7/10/54 -

DEUXIEME CAS

ANALYSE ET CRITIQUE -

Ce second cas nous laisse un goût d'amertume. En effet, il semble très solide et très faible à la fois. Une observation avec traces, c'est du solide ! Les enquêtes réalisées ont été sérieuses. Les témoins ne se sont jamais rétractés. 28 ans après, nous les avons retrouvé.

Certes, pour certains témoignages, des détails diffèrent, mais... 28 ans après... !! Et si je vous demandais de décrire un fait personnel des années 50 ? On aurait des surprises !

Mme Fournernet nous a dit : "On nous a pris pour des imbéciles". D'ailleurs, de son côté, on sentira, au cours de l'enquête, une certaine hostilité et notre désir de pousser notre contre-enquête sur des détails, se soldera par un échec.

Il faut dire que ces personnes n'ont rien gagné à cette affaire. Elles ont plutôt, à côté d'une "gloire éphémère", essuyé de nombreuses bravades, sourires narquois et paroles fort déplaisantes.

Car l'ombre du canular plane toujours. Et elle sera toujours là !! Il n'y a qu'un seul témoin, qui n'a vu l'engin que pendant quelques secondes. Aussi, quand Michel Figuet, nous envoya les conditions nécessaires aux cas "bétons", seule la première observation résista...

Quel a été aussi l'impact psychique de la 1ère observation dans le village ? Car, même en 48 heures, dans un petit village, c'est la trainée de poudre... Hélas, il est trop tard pour enquêter. On peut regretter aussi l'étude incomplète sur les traces.

Aimé Michel dit, dans sa démonstration de la théorie de Plantier : "il n'est pas prouvé que toute la terre arrachée soit réellement tombée. A cette époque, personne ne pensa à faire ce calcul". Que de questions qui resteront sans réponse !

Ce cas est, nous l'avons dit, répertorié dans de nombreux livres à caractères UFO. Une seule exception "La grande peur martienne" ! Peut-être les auteurs n'ont-ils pas trouvé la faille. Il est vrai que les témoins ne se rétractent pas, ne sont pas alcooliques... Bien sûr, dans les différentes revues, on ne parle jamais de cette histoire de canular et l'on passe quelquefois directement à une certitude : "Un objet s'est posé à Poncey". Mais, au fait, s'est-il posé ? Personne ne le sait. Je passerai quelques petites erreurs bénignes qui ne remettent pas en cause le cas. Cependant, certains auteurs exagèrent. Et quand on parle d'astronef atterrissant à Poncey, de vers blancs coupés en 2 qui s'agitent sur les traces... Un peu de rigueur, moins de science fiction et d'interprétation personnelle !

Ce dossier n'est sûrement pas parfait, mais une enquête UFO n'est jamais terminée. Elle peut être à chaque moment remise en cause ou complétée. Notre premier but était de rassembler, pour un cas, le maximum de renseignements et de documents. Nous pensons, dans un premier temps, avoir réussi.

+++++
+++++

B I B L I O G R A P H I E

=====

Articles de journaux originaux :

BIEN PUBLIC 7 octobre 1954
 4 octobre 1974

Livres :

Black out sur les S.V. (Jimmy Guieu)
Mystérieux objets célestes (Aimé Michel)
Dossier des rencontres rapprochées en France (Figuët-Ruchon)
Face aux extra terrestres (Garreau-Lavier)
Visa pour la Magonie (Vallée)
Ceux venus d'ailleurs (B.D. de Lob et Gigi)
Les ovni de l'apocalypse (Dalia et Gérard Le Maire)

Enquêtes :

Enquête sur les deux cas de M. Jean Tyrode
Contre enquête ADRUP 1982
Entretien avec M. Charles Garreau
Documents CNES et gendarmerie.

